

TECO ACADEMY · AUDIT, FISCALITÉ, CONFORMITÉ

La fiscalité, par pays

Apprenez à lire un Code général des impôts et à sécuriser vos déclarations, sur le pays de votre choix, article par article.

Format et inclus

- 100 % en ligne, un pays au choix par inscription
- Esprit, votre tuteur virtuel, inclus : citation de l'article exact du CGI (CGI Bénin 2026 art. 130)
- Cas pratiques sur déclarations réelles anonymisées
- Certificat TECO Academy vérifiable par QR code

Volume de travail indicatif

20 à 30 heures de travail par niveau, à votre rythme.

Prérequis

Bases comptables (équivalent SYSCOHADA). Un pays au choix à l'inscription (Bénin ou Togo disponibles). Test de positionnement gratuit à l'entrée.

Pour qui

- Comptables et fiscalistes en cabinet ou en entreprise
- Responsables administratifs et financiers
- Entrepreneurs qui veulent sécuriser leurs obligations

Programme détaillé

Niveau I : Architecture fiscale du pays

Objectif : Comprendre le système fiscal du pays choisi et tenir le calendrier déclaratif.

- Les quatre opérations fiscales et lecture d'un Code général des impôts dans le cadre UEMOA
- Impôt sur les bénéfices : champ, territorialité et établissement stable (CGI Bénin 2026 art. 5 et 6 ; Togo art. 95)
- Assiette, taux et calendrier de l'impôt sur les bénéfices (CGI Bénin 2026 art. 9, 46, 49 et 51 ; Togo art. 113)
- TVA : opérations imposables et taux unique de 18 % (CGI Bénin 2026 art. 224 et 241)
- Retenues à la source : acompte sur bénéfices (art. 130 à 133), revenus mobiliers (art. 86), loyers (art. 106), non-résidents (art. 141 à 143)
- Impôt sur les traitements et salaires : barème progressif par tranches (CGI Bénin 2026 art. 125)
- Identifiant fiscal unique et calendrier déclaratif annuel de l'entité

Niveau II : Pratique déclarative

Objectif : Établir sans erreur les principales déclarations du pays choisi.

- Passage du résultat comptable au résultat fiscal : charges non déductibles (CGI Bénin 2026 art. 32, 33 et 36) et charges plafonnées (art. 27)
- Amortissements plafonnés (véhicules de tourisme) et déficit reportable (Togo art. 101)
- Impôt minimum de perception (CGI Bénin 2026 art. 47) et choix du régime
- Fiscalité locale et taxes sur les salaires : taxe foncière, patentes et versement patronal
- TVA complexe : prorata de déduction, régularisations et remboursement de crédit

- Contrôle fiscal et sanctions (Togo, Livre des Procédures Fiscales art. 208 à 212)

Niveau III : Optimisation et international

Objectif : Conseiller en sécurité dans un cadre transfrontalier.

- Régimes de faveur légaux : entreprise nouvelle, startup, centres de gestion agréés et règles de cumul
- Conventions de non double imposition et hiérarchie des normes (CGI Togo 2025 art. 2-1)
- Prix de transfert : principe de pleine concurrence et méthodes de l'OCDE (CGI Togo 2025 art. 104 à 106 ; Bénin art. 30)
- Droits d'enregistrement : mutations, fonds de commerce et actes de sociétés
- Contentieux fiscal : réclamation préalable, recours et prescription (Togo LPF art. 334)
- Structuration d'une opération régionale dans l'espace UEMOA

Tarifs

Formule	Tarif	Équivalent indicatif
Niveau I, II ou III (un pays)	500 €	env. 328 000 FCFA
Pack 3 niveaux (un pays) (paiement 3 fois sans frais)	1 350 €	env. 886 000 FCFA

Parité fixe 1 EUR = 655,957 FCFA, équivalent arrondi à titre indicatif. Paiement Mobile Money en FCFA accepté, en 3 fois sans frais à partir de 500 EUR. Réductions selon votre situation (étudiants, demandeurs d'emploi, groupes) : détail sur theexpertsco.com/pages/tarifs.php.

Inscription et questions : theexpertsco.com/pages/contact.php, réponse sous 24 heures ouvrées. Document indicatif : le contenu détaillé peut être ajusté à la marge selon les sessions.